

## Mise à jour pour les abonnés SEDAR<sup>MD</sup> le 17 juin 2004

### Mise à jour des codes (version 007.001.017)

Une mise à jour des codes SEDAR est prévue pour le lundi 21 juin 2004. La taille approximative du fichier est de 2.46 Mo et le téléchargement devrait prendre environ 7 minutes au moyen d'un modem de 28,8 Ko.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour des codes dès que possible à compter du 21 juin 2004, en suivant les instructions indiquées ci-dessous :

1. Lancez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra d'assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant que vous ne procédiez à des dépôts.

Avec cette mise à jour des codes, l'application client SEDAR passera à la version 007.001.017.

Veuillez patienter et **attendre la fin du téléchargement avant de passer à l'étape suivante**. Une fois la mise à jour des codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions énumérées ci-après pour procéder à la mise à jour des codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour des codes.

### Résumé des modifications apportées par cette mise à jour des codes

#### 1. L'Autorité des marchés financiers

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2004, la Commission des valeurs mobilières du Québec est regroupée avec quatre autres organismes du milieu financier pour devenir l'**Autorité des marchés financiers**. Par conséquent, les activités de la CVMQ sont reconduites au sein de l'Autorité.

Cependant, toute correspondance officielle de la Commission des valeurs mobilières du Québec soumise au moyen de SEDAR avant le 1<sup>er</sup> février 2004 fait toujours état de l'ancienne dénomination sociale. Toute correspondance officielle de la Commission des valeurs mobilières du Québec soumise au moyen de SEDAR après le 1<sup>er</sup> février 2004 a été modifiée afin de faire état de la nouvelle dénomination sociale.

Cette dénomination sociale est inscrite dans la colonne « Envoyeur » de l'écran principal de Gestion des dossiers. Veuillez consulter la section 7.4 du Guide de l'utilisateur Déposant de SEDAR pour savoir comment afficher cette colonne à votre écran de Gestion des dossiers.

Le nom du compte bancaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec est également modifié pour faire état du changement de dénomination sociale dans le cadre de la présente mise à jour des codes.

## **2. Suppression d'un sous-type de dossier**

Le sous-type de dossier « *Notice* » et tous les types de documents sous-jacents ont été supprimés du type de dossier « *Resale of Securities (MI 45-102)* » au terme de la mise en œuvre de la Norme multilatérale 45-102.

## **3. Nouveaux types de document**

De nouveaux types de documents ont été ajoutés aux types de dossiers « Attestations intermédiaires » et « Attestations annuelles » afin de permettre le dépôt de documents pendant la période de transition :

- ◆ Annexe 52-109AT2 – Attestation documents intermédiaires – Chef direction
- ◆ Annexe 52-109AT2 – Attestation documents intermédiaires – Chef finances
  
- ◆ Annexe 52-109AT1 – Attestation documents annuels – Chef direction
- ◆ Annexe 52-109AT1 – Attestation documents annuels – Chef finances

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant local du Service à la clientèle SEDAR ou avec le Service d'assistance de CDS INC. au 1 800 219-5381**

©CDS INC. 2004 Tous droits réservés.

CDS INC. 85 Richmond St. W., Toronto, Ontario M5H 2C9

SEDAR<sup>MD</sup> est une marque déposée des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, utilisée aux termes d'une licence d'exploitat